



AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
CONSOLIDATION
COMMISSARIAT
AUX COMPTES
FORMATION

Michel Rave
Philippe Dandon
Pierre Valette
Thierry Dumas
Jean-luc Fumoux
Sylvain Castellani
Marie Savin

Eric Desprats
Céline Fleury

ACODEGE
Association Côte d'Orienne pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

5 rue René Char - 21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55 - www.auditis.fr

Société par Actions Simplifiée d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes au capital de 500.000 €
Inscrite au tableau de l'Ordre et près la Cour d'Appel de Dijon
362 535 144 RCS MACON - Siège Social : Route de Digoin - BP 36 - 71130 GUEUGNON - N° TVA intracommunautaire : FR 93 382 535 144

ACODEGE

Association Côte d'Orienne pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ACODEGE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Comme le souligne la note I – « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe, votre association a signé avec le financeur DDASS un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens à compter du 1^{er} décembre 2009. Nous nous sommes assurés que les dispositions de ce contrat ont été correctement traduites dans la comptabilité de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

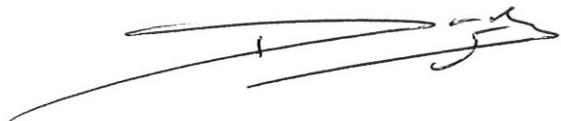
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon, le 27 mai 2010

Le commissaire aux comptes



AUDITIS,
Représentée par Philippe DANDON

BILAN ACTIF

	Libelle	Montant	Montant le 31/12/2009	Montant le 31/12/2008
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais débâtimenent		14 139	13 295	844
Autres immobilisations incorporelles		280 486	246 415	34 071
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terains		1 069 961	203 381	866 580
Constructions		13 777 871	6 240 223	6 467 148
Installations techniques, matériels et outillage		3 330 299	2 747 417	562 881
Autres immobilisations corporelles		5 169 291	3 675 953	1 493 338
Immobilisations corporelles en cours		1 534 475		1 534 475
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations		40 500		40 496
Autres titres immobiliés		217		217
Pôts				
Autres immobilisations financières		37 374		38 606
TOTAL II		24 204 613	13 446 605	11 057 728
				9 487 031
				0
ACTIF FINANCIANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures		64 076	11 463	52 616
Autres approvisionnements		224 377		224 377
En-cours de production biens et services)		54 504		54 504
Produits intermédiaires et finis				59 718
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes		3 072		3 072
				3 563
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)		4 927 917	67 549	4 860 367
Autres créances		768 281	1 615	766 666
Valeurs mobilières de placement		555 312		555 312
Disponibilités		23 345 552		23 345 552
Chargés contractuels d'avance		96 421		86 321
TOTAL III		30 079 515	80 627	29 946 688
Chargés à départir sur plusieurs exercices	IV			27 433 374
Primes de remboursement des obligations	V			
Ecart de conversion (actif)	VI			
TOTAL ACTIF	(I+II+III+IV+V+VI)	34 234 127	13 227 311	41 006 616
				36 920 405

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : 5 627 033 € Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CAF.

(1) Dont compte 1201 : 103 551,23 et compte 1291 : 490 527,90 € résultats sous contrôle de tiers financeur.

(2) Dont concours bancaire courants et soldes créditeurs de banques : 102 812 €

(3) Dont à plus d'un an : 550 744 € Dont à moins d'un an : 10 810 166 €

(4) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(5) Dont fonds des majeurs protégés et des tutelles aux prestations sociales : 175 273,78 €

AUDITIS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char
21000 DIJON

BILAN PASSIF

	Libelle	Montant brut	Montant à l'échéance	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de repaire :					
Dons et legs					
Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Revenus :					
Excédents affectés à l'investissement				2 932 735	2 932 735
Réerves de compensation				416 826	416 826
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement				2 313 249	2 313 249
Autres réserves				3 915 569	3 915 569
Report à nouveau (gestion non contrôlée)				1 229 851	6 148 859
Réultats sous contrôle de tiers financiers				3 726 307	4 433 602
Dépenses non reportées aux tiers financiers				-2 418 820	-2 355 548
Réultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)				1 613 025	1 613 025
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				254 064	269 840
Provintions réglementées :					
Couverture du besoin en fonds de roulement				358 555	358 555
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobi				2 592 912	2 619 162
Réerves des plus-values nettes directif				3 047 132	3 044 156
Droits des propriétaires					
TOTAL I		23 462 871		23 482 871	21 603 762
Provisions pour risques				695 164	784 103
Provisions pour charges				31 394	31 394
TOTAL II		726 558	0	791 303	791 303
Fonds dédiés				4 416 477	3 965 722
TOTAL III		4 416 477	0	4 416 477	3 965 722
DETTESS (4)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				1 610 864	1 421 435
Emprunts et dettes financières divers (3)				420	420
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					3 217
Redevables créanciers					
Dettes touristiques et comptes rattachés (4)				1 022 198	705 279
Dettes sociales et fiscales				8 166 323	8 166 323
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				139 786	139 786
Autres dettes (5)				682 460	551 618
Produits constatés d'avance				558 810	419 631
TOTAL IV		12 380 910		12 380 910	10 559 567
Ecarts de conversion (passif)					
TOTAL PASSIF	(I+II+III+IV+V)			41 006 816	36 920 405

COMPTÉ DE RÉSULTAT

	Exercice 2009	Exercice 2008
Dotations aux amortissements et aux provisions	65 278	70 086
Intérêts et charges assimilées		
Differences négatives de change		
Chargess nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	65 278	70 086
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	65 278	70 086
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	374 721	553 411
RESULTAT COURANT (I+II+IV)	2 275 111	4 150 850
Sur opérations de gestion		
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions réglementées		
- reprises sur provisions réglementées : réserve de trésorerie	2 578	16 281
- reprises sur autres provisions	35 987	34 469
Reprises sur autres provisions		
- reprises sur autres provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	1 401	19 334
Reçus des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	380 493	213 635
Sur opérations de gestion		
Exercices courant		
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées : réserve de trésorerie	5 632	15 038
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	15 291	185 266
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 040 720	1 599 017
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-660 227	-1 385 382
Impôts sur les sociétés (VII)	1 859	
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	46 851 962	45 746 894
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	-45 233 941	-42 981 427
BÉNÉFICE	1 613 025	2 765 467
PERTE		
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	1 960 390	3 597 438
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	1 500	1 500
Reprises sur provisions	9 411	3 052
Transferts de charges	69	
Differences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	429 019	618 946
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	419 999	623 497

AUDITIS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char
21000 DIJON

ANNEXE de BASE
en €

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 41 006 816 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 46 031 475 € et dégagent un excédent de 1 613 025 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

I – Faits caractéristiques de l'exercice

II – Principes, règles et méthodes comptables

III – Notes sur le bilan

IV – Notes sur le compte de résultat

V – Autres informations

I – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

- L'association a procédé à l'ouverture d'un nouvel établissement, un Foyer d'Accueil Médicalisé « FAM de Vesvrotte » qui a débuté son activité le 30 août 2009
- L'IME Vesvrotte a cessé son activité le 30 août 2009 mais l'entité juridique a été maintenue. Le 30 décembre 2009, cet établissement a fait l'objet d'un arrêté de transfert sur le site de la Montagne Sainte Anne (20 rue Saint Vincent de Paul). A compter de cette date, le nom de l'établissement a été modifié pour devenir « IME T.E.D. »
- L'association a signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec le financeur DDASS à compter du 1er décembre 2009. Par ce contrat, l'association s'est engagé à la réalisation d'objectifs, en contrepartie de moyens mis à sa disposition sous forme d'une enveloppe globale annuelle. Le contrat a pris effet le 1^{er} décembre 2009 et son terme est fixé au 31 décembre 2013.

II – PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Référentiel et principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices.

A U D I T I S
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
 - de l'arrêté du 14 novembre 2003 qui définit la nouvelle nomenclature comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés à compter du 1^{er} janvier 2005. Cette dernière se substitue à l'instruction 87-67 du 16 mars 1987, communément désignée M21 bis.
 - de l'arrêté 12 décembre 2007 introduisant de nouvelles modifications à la nomenclature comptable en créant, modifiant ou supprimant des comptes.
- Il a été également tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations et notamment lorsque ceux-ci affectent en fonds dédiés une partie des résultats sous leur contrôle. Ils sont constitués via le crédit du compte de provision de fonds dédiés concerné et le débit du compte 115 « Résultat sous contrôle de tiers financeurs » sans passer par le compte de résultat de l'exercice. Les correctifs apportés figurent dans le détail des mouvements des fonds dédiés (cf. III-6) ou provisions réglementées (cf III-5).

2. Informations relatives aux modifications comptables

Une modification a été apportée sur le mode de calcul du fonds dédiés retraite. (Cf 3.2.).

- les heures effectuées par les personnels détachés de l'Education Nationale qui ne perçoivent qu'un forfait ou une indemnité de logement par l'Acodège, à un salaire équivalent à ce que toucherait une personne de même qualification, à l'indice le plus faible de la Convention Collective, charges fiscales et sociales comprises, déduction faite des cotis réels de ces personnes. Il en est de même pour les heures normales effectuées par le personnel détaché de l'Education Nationale ne touchant que des heures supplémentaires.
- Les mises à disposition de biens à la valeur locative théorique des biens mis à disposition gratuitement ce qui exclut les biens mis à disposition sous forme de bail emphytéotique, soit :
 - ⇒ le terrain de 4 ha au 18 Rue St Vincent de Paul à DIJON (IME STE ANNE)
 - ⇒ Les locaux situés au 3 Rue Maurice Ravel à DIJON occupés par le SAS.

En sont exclus :

- le temps passé par les Administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions.
- Les contributions volontaires n'ont pas été enregistrées en comptabilité et figurent en valeur uniquement dans l'annexe en partie V – Autres Informations.
- Nota : Ces contributions ne représentent aucun flux financier pour l'Association et, en particulier, les apports en temps ne donnent lieu à aucune rémunération de la part de l'Acodège, seule une indemnité de déplacement peut être payée aux bénévoles.*

- 3.2 Fonds dédiés pour départs en retraite
En accord avec les financeurs concernés, une provision pour faire face aux départs en retraite à venir est constituée dans les comptes depuis 2001 et remise à jour chaque année.
Depuis l'exercice 2008, la méthode suivante était appliquée :

- A U D I T I S**
- Audit - Conseil - Expertise Comptable d'établissements DDASS : provision de 100 % du coût des départs à la retraite dans les 5 ans à venir*
- S**ont valorisés à ce titre :
- les apports de travail (bénévoles) au montant horaire charges sociales et fiscales comprises correspondant à la rémunération prévue pour la qualification déterminée par la Convention Collective à l'indice le plus faible ;

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55



b) Etablissements Conseil Général et Protection Judiciaire de la Jeunesse :

provision de 100 % de l'indemnité à verser si départ prévu en n+1, 2/3 si départ prévu en N+2 et 1/3 si départ prévu en N+3.

A compter de 2009, l'association propose de doter le fond dédié retraite à un niveau permettant de couvrir l'intégralité du coût des départs sur cinq ans pour l'ensemble de ses établissements.

Le solde du « fond dédié retraite » a donc été porté à un montant de 2 120 172 € au 31/12/2009 contre 2 335 201 € au 31/12/2008. Le changement de méthode ayant été partiellement pratiqué depuis l'an dernier (aux établissements sous financement DDASS), l'impact global sur le résultat 2009 s'avère négatif de 215 029 €.

On notera qu'une étude financière a évalué le coût (actualisé au 31/12/09) des départs à un montant de 4 132 065 € (cf. 3. Engagements financiers).

Le fond dédié engagement retraite devra donc, au cours des prochains exercices, faire l'objet de dotations complémentaires afin de couvrir cet engagement.

3.3 Autres postes

■ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage.

En l'absence de décomposition, les durées d'amortissements sont les suivantes :

- Agencements et aménagements des constructions de 10 à 15 ans
- Matériel et outillage de 5 à 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 7 à 10 ans

Pour les biens faisant l'objet d'une approche par composants, les durées d'amortissements sont les suivantes :

- Constructions et composants : de 10 à 50 ans

Soit, plus particulièrement (en années) :

Durée	+ ou - 20 ans
Structure	50 ans
Aménagements	10 ans
Menuiseries extérieures	25 ans
Chauffage	25 ans
Ascenseur	15 ans
Etanchéité	15 ans
Ravalement	15 ans
Électricité	25 ans
Plomberies sanitaires	25 ans
Parkings	15 ans

■ Provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

■ Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits finis sont valorisés au prix de vente après déduction d'une marge bénéficiaire théorique de 10 %. Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure soit au cours du jour, soit à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente.

■ Crédences

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Audit - Conseil - Expertise Comptable
- Commissariat aux Comptes
- Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti.

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

III – NOTES SUR LE BILAN

1. Actif immobilisé

■ Mouvements de l'exercice

IMMOBILISATIONS	Valeur Brute en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virt. compte à compte	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement	14 139	9 912	795	-	14 139
Autres immob. incorporelles	27 369	9 912	795	-	294 625
Immobilisations incorporelles*	245 508				
Termins	1 024 870	45 052	10 465	1 069 061	
Constructions	12 111 202	626 074	621 16	12 227 071	
Inst.Tech., Matériel Outil,Ind.	3 219 390	173 525	163 628	3 330 299	
Autres immob. corporelles	4 846 032	464 847	1 412 022	5 101 231	
Immobil. corporelles en cours	242 503	-	17 400	153 475	
Avances et avances	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles	21 466 115	2 700 821	403 69	-	23 031 607
Participations	40 490	4	-	40 500	
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	
Titres immobiliers de l'activité portefeuille	217	-	-	217	
Autres titres immobiliers	-	-	-	-	
Prêts	39 606	47 156	48 468	37 374	
Autres immob. financières	79 399	47 160	48 468	74 091	
Immobilisations financières	(2)				
TOTAL	21 831 022	2 856 023	452 432	-	24 204 613

IMMOBILISATIONS	Amortissements en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Amortissements en fin d'exercice
Frais d'établissement	12 895,59	299,80	-	12 295,39
Autres immob. incorporelles	218 243,30	28 906,36	795,10	246 414,66
Immobilisations incorporelles*	23 235,99	29 266,16	795,10	259 209,95
Termins	177 345,49	26 035,48	-	203 380,97
Constructions	5 868 749,82	410 854,86	19 381,41	6 260 223,27
Inst.Tech., Matériel Outil,Ind.	2 669 051,44	192 020,78	113 655,03	2 747 417,19
Autres immob. corporelles	3 397 536,52	405 905,03	120 498,06	3 675 953,49
Immobilisations corporelles*	12 112 683,27	1 055 836,14	261 524,51	12 256 314,22
TOTAL	2 346 922,16	65 922,31	-	2 412 344,47

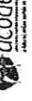
■ Tableau des amortissements

■ Produits à recevoir

Montant	Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan au 31 décembre 2009	Montant
	Créances rattachées à des participations	
	Autres immob. financières	171 353
	Créances usagers et comptes rattachés	287 938
	Autres créances	
	Disponibilités	
	TOTAL	459 291

3. Comptes de régularisation Actif

A U DIT~~Il~~S constatées d'avance (uniquement d'exploitation) : 86 421 €
*Audit - Conseil - Expertise Comptable
 Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char
 21000 DIJON
 Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55


2. Actif circulant

■ Echéance des créances

CREANCES	Montant Brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
			37 374
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances usagers et comptes rattachés			
Autres créances			
Changements constatées d'avance			
			4 660 367
			766 666
			86 421
TOTAL	5 750 829	5 713 455	37 374

(1) Montant :

*Prêts accordés cours d'exercice
 -Rembourse, obtenus cours d'exercice

4. Fonds Associatifs

■ Suivi des réserves pour projets associatifs

LIBELLE	Solde en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde en fin d'exercice
Valeur du patrimoine intégré Réserve pour projet associatif	200 977 395 034			200 977 395 034
TOTAL	596 011		-	596 011

■ Détail des différences de prises en charge (compte 119800)

Différences de prises en charges (hors congés payés et amortissements comptables excédentaires) - compte 119800 -

Au Durée	31-déc-09 12 mois	31-déc-08 12 mois	Variation
Association	165 371	165 371	
Direction Générale	-6 132	-6 132	
Service Médical	12 997	12 997	
SAEMO	3 826	3 826	
Service d'AGBE	16 174	8 067	8 107
Service des Enquêtes Sociales	732	731	1
Service d'Investigation et d'Orientation Educationne	1 957	1 957	
Service d'Hébergement diversifié - Chenevières	6 410	6 410	
Service d'Accueil Familial - Chenevières	222	222	
Centre Educatif - INPACTE	-30 575	-30 575	
Résidence Heriot	41 223	11 515	29 707
La Prévention Spécialisée	-27 286	2 804	-30 100
Le C.A.M.S.P.	4 802	4 802	
Le C.M.P.P.	22 147	22 146	
L'I.M.E. Charles Poisot	90 436	90 436	
L'I.M.E. de Vesvrotte	-7 310	-7 310	
L'I.M.E. de Ste Anne	76 513	76 513	
L'ESAT Acadège	11 939	11 939	
Les Résidences Acodège	-9 514	-9 514	
Le Foyer de Vie - Chantoumelle	4 968	4 968	
Le S.E.S.A.D. - Centre Aurora	3 692	3 692	
Le Service d'Accueil de Jour	1 271	1 271	
Le Centre Educatif Renforcé	10 611	10 611	
Le S.A.V.S.	-28 161	-28 161	
Les Colibris	24	24	
TOTAL GENERAL	366 325	368 610	7 776

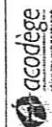
Autres dépenses non opposables aux financeurs figurant dans les comptes 116 au passif du bilan au 31 décembre 2009

Compte Libellé	Amortissements comptables excédentaires : encours au 31 décembre 2009	Dépenses pour congés payés : encours au 31 décembre 2009	Déférence de prise en charge
Association			
Direction Générale			
Service Médical			
SAEMO			
Service d'AGBE			
Service des Enquêtes Sociales			
Service d'Investigation et d'Orientation Educationne			
Service d'Hébergement diversifié - Chenevières			
Service d'Accueil Familial - Chenevières			
Centre Educatif - INPACTE			
Résidence Heriot			
La Prévention Spécialisée			
Le C.A.M.S.P.			
Le C.M.P.P.			
L'I.M.E. Charles Poisot			
L'I.M.E. de Vesvrotte			
L'I.M.E. de Ste Anne			
L'ESAT Acadège			
Les Résidences Acodège			
Le Foyer de Vie - Chantoumelle			
Le S.E.S.A.D. - Centre Aurora			
Le Service d'Accueil de Jour			
Le Centre Educatif Renforcé			
Le S.A.V.S.			
Les Colibris			
TOTAL GENERAL	116 100	116 230	116 800

AUDITIS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55



Détail des résultats comptables et administratifs

Résultats administratifs 2009

5. Provisions

Situations et mouvements			Montant en début d'exercice	Augmentation par dotations de l'exercice	Diminution par reprises de l'exercice	Virement par affectation des résultats	Virement de compte à complément ("")	Montant en fin d'exercice
provisions réglementées			6 021 872	15 251	38 515			5 98 598
provisions pour risques			784 103	5 589	94 528			65 164
provisions pour charges (1)			7 200	28 694	4 600			31 394
provisions pour dépréciation			11 414	70 017	605			80 626
Provisions immo financières			69		69			
TOTAL			6 624 658	119 592	-138 467			6 65 743
<i>Déontologie et entreprises :</i>								
- exploitation								
- financières								
- exceptions								

(1) le détail des mouvements des provisions réglementées figure au point IV-2.

6. Fonds dédiés

Situations / Ressources			Fonds à engager au début de l'exercice (A)	Utilisation en cours d'exercice (B)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (C)	Virement de compte à complément ("")	Fonds restant à engager en fin d'exercice (D = A - B + C + D)
Fonds dédiés au financement de la R.T.T.			684 907				684 907
Fonds dédiés à l'apprentissage et contrats aidés			31 791				31 767
Fonds dédiés aux indemnités de travail			238 201				2 120 172
Fonds dédiés aux dépenses de travaux			461 776				730 776
Fonds dédiés à achèvement d'entreprenements							
Fonds dédiés à adoucissement fonctionnement ("")			472 084	61 770	61 660	256 000	846 855
TOTAL			1 985 772	616 918	1 015 742	61 880	4 416 477
<i>(1) 250 000 € ont été réalisées sur des fonds travaux INES de Annecy conformément au CPOM signé depuis le 1er décembre 2009</i>							
<i>900 € ont été réalisées à la réinitialisation du CANTSP CHMP conformément au CPOM signé depuis le 1er décembre 2009</i>							
<i>(1) dont monte significatif:</i>							
<i>44 000 € de dépenses en fonds dédiés à l'évaluation externe sur l'ensemble des établissements</i>							
<i>213 321 € de dépenses en fonds dédiés CHP pour l'IME TED</i>							
<i>340 131 € de dépenses en fonds dédiés insertion pour la Résidence Herriet</i>							
<i>26 512 € de dépenses en fonds dédiés orientation pour la Résidence Herriet</i>							
<i>La somme des dettes aux fonds dédiés s'élève à 1 015 542 €.</i>							

(1) le détail des mouvements des provisions réglementées figure au point IV-2.
 (1) dont monte significatif:
 44 000 € de dépenses en fonds dédiés à l'évaluation externe sur l'ensemble des établissements
 213 321 € de dépenses en fonds dédiés CHP pour l'IME TED
 340 131 € de dépenses en fonds dédiés insertion pour la Résidence Herriet
 26 512 € de dépenses en fonds dédiés orientation pour la Résidence Herriet
 La somme des dettes aux fonds dédiés s'élève à 1 015 542 €.

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

Résultats administratifs 2009	Reprise de résultats administratifs 2007 et antérieurs	Résultats administratifs 2009
Résultats comptables 2009		
SAEMO	-32 283,95	50 000,00
Service d'Hébergement - Chenevères	45 150,35	41 016,00
Service d'Accueil Familial - Chenevères	-243 842,51	
Centre Educatif - INPACTE	54 413,13	90 015,00
La Prévention	22 351,82	90 000,00
Le Service d'Activités de jour - S.A.S.	16 816,84	23 445,00
Total Départemental : ASSE	37 327,22	29 447,80
Les Résidences Acadége	-27 244,18	93 612,00
Le Foyer d'Occupationnel - Chantournelle	121 665,45	127 685,45
Le Service d'Accompagnement	53 370,83	52 828,83
FAM Vesvrolle	70 354,32	70 354,32
Total Départemental : FAM	223 168,22	93 000,00
Le C.A.M.S.P.	9 057,50	9 057,50
Le C.M.I.P.P.	-7 349,03	-7 349,03
L'IME Charles Poisot	443 440,70	443 440,70
L'IME de Vesvrolle	-20 094,43	-20 094,43
792 944,02	792 944,02	
L'IME de St Anne	52 539,09	52 539,09
Les Collibris	35 925,13	35 925,13
FAM Vesvrolle	29 919,13	29 919,13
Total GRAM/DDASS	1 336 382,11	1 336 382,11
Centre d'Héberg. et de Réinsertion Sociale - Résidence Herriot	11 881,18	23 515,00
Le Centre d'Aide au Travail - Site Annecy	-9 985,93	-9 985,93
Total Aide Sociale Etat : DDASS	1 895,15	23 515,00
AGBF	-20 333,23	-20 333,23
Total AGBF : CAF	20 333,23	-20 333,23
Service des Enquêtes Sociales	-38 227,24	14 655,00
Le Centre d'Investigation et d'Orientation Educative	33 987,12	30 472,00
Le Centre Educatif Renforcé	-70 615,23	-41 916,00
Total Justice : DRPJ	72 385,95	-40 211,00
Association	281 496,98	281 496,98
ESAT Acadége - Unité de Production	8 552,76	8 552,76
Atelier pour Voir - Insertion	-20 542,27	-20 542,27
Corridore Judo	690,29	690,29
Correspondants de nuls	12 996,59	12 996,59
Service médical		
Total Résultats propres associatifs	283 194,35	283 194,35
TOTAL GENERAL	1 613 026,33	451 272,00

Audit - Conseil - Expertise Comptable

Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
 21000 DIJON
 Tél: 03 80 74 90 50 - Fax: 03 80 74 90 55



7. Dettes

■ Etat des dettes

IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

DETTES	Montant Brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Échéance à moins 1 an	Échéance à plus 1 an
Emprunts obligataires (2)			
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements, de crédit :	1 810 884	260 140	465 412
Emprunts et dettes financières divers (2)	420	420	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 022 198	1 022 198	
Dettes fiscales et sociales	8 166 333	8 166 333	
Dettes immobilisations et compléments rattachées	139 786	139 786	
Autres dettes	682 460	682 460	
Produits constatés d'avance	558 830	558 830	
TOTAL	12 380 910	10 830 166	465 412
(2) Empr. souscrit cours exercice	419 800		
Empr. rembours. cours exercice	132 544		
Solde créditeur de banque	102 812		

■ Charges à payer

Charges à payer inclus dans les postes du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès établ. crédit (2)	13 355
Emprunts et dettes financières divers (3)	
Avances et acomptes reçus/s/ commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes immobilisations et cptes rattachées	
Autres dettes	
TOTAL	4 051 261

1. Résultat d'exploitation

■ Transfert de charges d'exploitation

Nature du produit	Montant
Allégement de charges sociales	459 231
Indemnités d'assurance	25 887
TOTAL	485 118

2. Résultat exceptionnel

■ Détail des produits exceptionnels

■ Produits exceptionnels sur opérations de gestion:

Divers produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 401
Produits exceptionnels sur opérations en capital:	
Produits sur vente d'éléments d'actifs	5 553
QP de subventions d'invest viree au résultat de l'exercice	75 069
Reprises sur provisions et transfert de charges:	38 564
Reprise des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	
Reprise de la provision pour différence sur réalisation d'élément d'actif	35 937
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELLES	120 538

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
Produits constatés d'avance.....

558 830 €

accege
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

18

19

21000 Dijon
Tél 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Détail des charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion :		5 832
Pénalités et amendes fiscales	988	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 844	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital :	4 055	
Valeur comptable nette des immobilisations cédées		
Autres charges exceptionnelles	3 956	
Autres charges exceptionnelles	99	
Dotations aux amortissements et provisions :	15 291	
Dotation en provision pour renouvellement des immobilisations		
Dotation aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé	5 295	
Dotation aux amortissements et provisions réglementées	5 553	
Chargé à l'import	1 442	
Total	25 177	
POIDS DE ROULEMENT D'ACTIF SURDETTE EN FONTE (F.F.)		
Réduction des dettes	19 287,71	
Reprise à la même date (4)		
Poids de dette (6)		
Droits sociaux pour les sociétés non détenues (5)		
Autres		
Total	19 287,71	
POIDS DE ROULEMENT DÉRÉDUCTION NETTE (L.V.)		
POIDS DE ROULEMENT NETTÉ DÉRÉDUCTION		

V – AUTRES INFORMATIONS

1. Situation financière 2009

Bons débiteurs		2009	2008	2007	2006	2005
Immobilières temporaires reçues		77 316,01	56 265,01	39 941,91	41 127,77,1%	41 127,77,1%
- Immobiles temporaires utilisées		926 223,61	1024 025,00	1 029 961,31	2 732 514,66	7 461 251,62
- Tentes		11 345 321,23	12 111 261,64	9 720 871,03	2 662 734,75	1 922 204,73
- Grottoes		3 112 240,34	3 229 301,72	3 112 240,34	291 031,53	251 031,51
- Immobilier technique, matériel et outillages		4 510 738,41	4 986 025,24	5 169 212,21	2 664 691,54	2 296 538,24
- Autres immobilières temporaires		784 131,49	784 131,49	784 131,49	Postiers réglementés par leurs régions	Postiers réglementés par leurs régions
Immobilières en cours		2 28 827,73	1 534 451,00	Arriérément d'intérêts	2 302 941,02	300 011,72
Immobilières fixes		40 981,85	40 981,85	Emprunts et dettes financières	2 38,24	4 46,12
Amortissements anticipés existantes différés (2)		340 011,24	340 011,24	Opérations courantes	1 532 767,91	1 691 761,49
Chargé à l'import		38 130,61	34 165,00	Amortissement des intérêts	61,01	411,01
Autres			37 12,82	Génération	570 412,04	586 761,82
Total		21 261 946,24	21 692 794,37	Intérêts, intérêts sur intérêts et recouvrements	231 669 367,20	6 260 211,27
POIDS DE ROULEMENT D'ACTIF SURDETTE EN FONTE (F.F.)				Autres intérêts sur intérêts et recouvrements	2 691 961,13	2 742 471,75
POIDS DE ROULEMENT NET D'ACTIF SURDETTE				Gratifications	3 354 082,01	3 359 244,45
Autres intérêts et recouvrements				Autres intérêts et recouvrements	-401,48	-361 061,22
				Greffes de libérés et remboursements	-369 721,73	-369 721,73
				TOTAL	26 115 457,97	30 457 770,05
Actifs temporaires		2009	2008	2007	2006	2005
Reprise à la même date (4)				Exercices et exercices à la clôture antérieurs		
Reprise à la même date (4)				Exercices et exercices à la clôture antérieurs		
Reprise à la même date (4)				- des droits		
Droits sociaux pour les sociétés non détenues (5)				- amortissement dans le résultat		
Autres				Reprise à la même date (4)		
Total		19 287,71	15 031,25	- intérêts dans le résultat à (4)	3 387 115,82	1 613 023,13
				intérêts dans le résultat à (4)	2 139 314,77	5 522 134,66
				intérêts dans le résultat à (4)	877 524,01	726 070,01
				Postiers réglementés	4 416 215,49	4 416 215,49
				Fond de solidarité	395 772,25	395 772,25
				Autres	14 061 798,94	16 033 982,15
				TOTAL	14 061 798,94	16 033 982,15
				POIDS DE ROULEMENT DÉRÉDUCTION NETTE (L.V.)	14 027 401,94	15 981 975,26
				POIDS DE ROULEMENT NET D'ACTIF SURDETTE	16 354 099,24	20 071 623,47
				TOTAL	16 355 536,01	20 071 623,47

AUDITIS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

3. Engagements Financiers

- crédit bail

	Bon	ETAT	2009	Échéance	2007	2008	2009
Dettes dépendantes							
Autres et amortis versés							
Obligations physiques, usagées	377.04 d	367.73 b	367.97 g	3.327,33	3.217,33		
Crédit accordé au débiteur	2.248,83	3.551,73	3.071,81	75.273,75	102.14,07		
Dépenses d'entretien et d'exploitation	5.446.145,76	4.659.911,13	4.972.916,61	6.620.954,17	7.387.95,46		
Obligations échéant dans moins de 12 mois	161.661,89	318.313,81	305.931,65	651.594,47	622.077,47		
Dépenses d'entretien et d'exploitation	89.487,52	90.233,01	86.401,12	297.063,27	311.163,13		
Dépenses d'entretien et d'exploitation	1.881.97,92	1.890.011,07	2.023.421,70	13.652,90	11.464,21		
Dépenses d'entretien et d'exploitation	518.811,02	513.781,72	441.521,70	2.255,87	41.92,66		
Autres				168.631,22	161.111,34		
Greffes de biens en exploitation				161.651,01	161.651,01		
TOTAL A	8.497.329,57	8.697.022,44	8.645.36,35	8.645.36,35	8.645.36,35		
DETTE FINANCIERNE DE RECLAMATION (M.-N.)							
Engagements de crédit bail							
Postes du bilan							
Terrains							
Constructions							
Installations, techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
TOTAUX				258.108,34	53.728,05	169.267,80	128.840,54
Engagements de crédit bail							
Postes du bilan							
Terrains							
Constructions							
Installations, techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
TOTAUX				258.108,34	53.728,05	169.267,80	128.840,54
REDEVANCES PAYÉES							
Postes du bilan							
Terrains							
Constructions							
Installations, techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
TOTAUX				14.725,32			
REDEVANCES RESTANT À PAYER							
Postes du bilan							
Terrains							
Constructions							
Installations, techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
TOTAUX				14.725,32			

2. Ventilation de l'effectif au 31 décembre (en ETP)

Catégories	2009	
Cadres	83	
Non Cadres	629	
TOTAL	712	

- Indemnités de fin de carrière

La méthode retenue dans le cadre de l'évaluation des coûts de retraite est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

A U D I T I S
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55
22

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Prioriser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarie (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les hypothèses mises en œuvre dans l'évaluation sont directement liées aux comportements sociaux et démographiques de la population étudiée. Elles traduisent les rapports économiques existant entre certains facteurs. Elles se décomposent principalement en variables économiques et en variables démographiques.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux d'inflation : 0,3 %
- Taux de rendement (OAT) : 3,75 %
- Revalorisation des salariés :
 - cadres : 2%
 - non cadres 2%
- Age de départ à la retraite : 60 ans

L'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective de 1966.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation net d'initialisation de 3,43968 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2009 s'élève à 4 132 065,86 euros.

	Nature de la garantie	Montant garanti
<u>Suretés réelles</u>		
Nantissement		90 707
Hypothèque		205 600
<u>Autres suretés</u>		
Cautions sur emprunts		341 686
Cautions diverses BPB		7 203
TOTAL		637 993

4. Estimation des contributions volontaires

- personnel détaché.....51 825 €
 - mises à disposition.....21 910 €
- Soit un total de.....73 735 €

5. Rémunération des trois plus haut cadres dirigeant

Les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, la 1ère Vice-présidente et le 2ème Vice-président ne perçoivent aucune rémunération pour leur fonction.

Tranches d'âges	Engagements à moins d'un an	montant
⇒ + 59 ans		666 596
⇒ de 54 à 59	1 à 5 ans	1 405 881
⇒ de 50 à 53	6 à 10 ans	934 868
⇒ de 40 à 49	11 à 20 ans	810 669
⇒ de 30 à 39 ans	21 à 30 ans	295 097
⇒ moins de 30 ans	plus de 30 ans	18 955
	Engagement total	4 132 066

Le fonds dédié retraite constitué à fin 2009 s'élève à 2 120 172 €.
Le montant non provisionné s'élève donc à 2 011 894 €.

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55


AUDITIS
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

accordege

24

25



AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
CONSOLIDATION
COMMISSARIAT
AUX COMPTES
FORMATION

Michel Rave
Philippe Dandon
Pierre Valette
Thierry Dumas
Jean-luc Fumoux
Sylvain Castellani
Marie Savin

Eric Desprats
Céline Fleury

ACODEGE
Association Côte d'Orienne pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

5 rue René Char - 21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55 - www.auditis.fr

Société par Actions Simplifiée d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes au capital de 500.000 €
inscrite au tableau de l'Ordre et près la Cour d'Appel de Dijon
382 535 144 RCS MACON - Siège Social : Route de Digoin - BP 36 - 71130 GUEUGNON - N° TVA intracommunautaire : FR 93 382 535 144

ACODEGE
Association Côte d'Orienne pour le Développement
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux
21000 DIJON

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

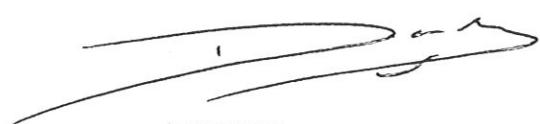
Mesdames, Messieurs les adhérents de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Dijon, le 27 mai 2010

Le commissaire aux comptes



AUDITIS,
Représentée par Philippe DANDON